BOURSE VOYAGES SCOLAIRES

Participation communale de 55 €

Année scolaire 2026-2027

Fiche navette à retourner en Mairie de LÉCOUSSE

lorsque le voyage aura été effectué

Conditions générales :

- *Niveaux concernés : collège, lycée, Centre de Formation, Maison Familiale – sont exclues les études supérieures (université, BTS, écoles spécialisées).*
- ***1 seule aide par niveau collège puis lycée ou centre de formation.***
- *Pour un séjour de 3 nuits minimum – montant non proportionnel à la durée du séjour.*
- *Parents domiciliés à Lécousse au 1er septembre de l'année scolaire.*
- *Bourse versée directement aux familles sur attestation de l'établissement scolaire.*

Nom – prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Classe fréquentée : _____

Nom – prénoms des parents : _____

Adresse au :_____

_____

Tél : _____ Adresse mail : _____

DESCRIPTION DU VOYAGE (en France ou à l'étranger) :

Lieu ou pays : _____

Durée *(minimum 3 jours) :* _____

Dates du voyage : _____

Coût du voyage demandé à la famille : _____

Date,

VU les parents attestant
la seule demande du cycle scolaire,

signatures,

Date,

VU l'établissement scolaire attestant de la participation de l'élève au voyage,

cachet et signature,

Joindre un RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE.